



Présents : L.E.Benhamou, A. Bihouée, S. Brouard, M. Chetiveaux, C. Chevalier, D. Coulais, A. De France, A.Derevier, J. Desfrancois-Noël, V. Ferchaud-Roucher, J. Frikeche, F. Gros, J-M.Heslan, K. Echasseriau, P. Hulin, M.T. Le Cabellec, P. Lemarchand, S. Lemarchand-Minde, M. Maillasson, S. Ménoret, M. Robard.

Points abordés :

Fonctionnement de la commission

Les réunions de la commission sont de type opérationnel. Les responsables scientifiques des PF et des PT ne sont pas conviés systématiquement, mais peuvent assister aux réunions s'ils le souhaitent. Les responsables techniques des PF et des PT doivent informer leur responsable scientifique de la tenue de ces réunions, de l'ordre du jour et des décisions prises. Un relevé de décisions sera établi à chaque réunion et pourra être librement diffusé.

Informations sur le fonctionnement de la SFR/UMS

La SFR est devenue structure universitaire (FED 4203) et unité inserm (UMS 016) depuis le 1^{er} janvier 2012. Cependant la SFR n'a pas de locaux en propre. Toutes les plateformes et les plateaux techniques sont hébergés dans des unités. Les personnels des PF et des PT doivent suivre le règlement intérieur de l'unité hébergeante et les règles Hygiène et Sécurité de l'unité hébergeante.

les personnels travaillant sur les PF et PT, y compris ceux rattachés à une unité, doivent remplir une fiche de renseignements et la renvoyer à MT Le Cabellec. Cette fiche sera utilisée pour répondre aux différentes sollicitations administratives.

Les personnels rattachés à la SFR seront déclarés à la BIR de l'inserm sous l'étiquette SFR/UMS. Les personnels inserm rattachés à la SFR signeront une charte de travail, définissant notamment les responsabilités du responsable scientifique de PF et du directeur de l'UMS pour les congés et les missions. Cette charte va être prochainement proposée à l'Université pour encadrer les personnels SFR universitaires.

Les budgets des plateformes des projets portés par les unités doivent être gérés par les unités. Dans l'avenir les responsables scientifiques de PF des plateformes non-rattachés à une unité (et donc strictement SFR) pourront solliciter la SFR pour faire des demandes de budgets pour leur PF et leur PT.

Les consommations de produits courants dans les unités par les plateformes SFR (papier, plastiques, affranchissement, etc.) doivent faire l'objet d'un accord entre le directeur de l'unité hébergeante et le responsable de plateforme, et peuvent donner lieu à un dédommagement par la PF (comme une commande de ramettes de papier par exemple).

Informations sur le fonctionnement de la SFR/UMS

Sandrine Ferré, personnel universitaire, occupera le poste d'assistant à la gestion financière de la SFR à partir du 1^{er} avril 2012. MT Le Cabellec continue à prendre en charge les missions de gestion administrative.

Les petites fournitures (basiques) sont accessibles dans le bureau de la SFR au RC de l'IRT UN. MT Le Cabellec, responsable du stock de fournitures, programmera 2 à 3 commandes groupées par an. Les fournitures spécifiques, les accessoires de bureau et les cartouches imprimantes ne sont pas financées par la SFR.

Représentation des responsables techniques des PF et des PT au sein du conseil de SFR

Un représentant des responsables techniques des plateformes au conseil de SFR a été élu à bulletins secrets : Juliette Desfrancois-Noël a été élue, avec deux suppléantes (Françoise Gros et Catherine Chevalier).

Préparation des appels d'offre équipements

Deux fois par an la commission des plateformes sera consacrée à la discussion des besoins de renouvellement et d'achats de nouveaux équipements des PF et des PT. Ces réunions auront lieu en juin et en décembre. Elles ne se substitueront pas au conseil de SFR et n'auront qu'un avis consultatif, mais elles permettront de mieux anticiper la réponse aux différents appels d'offres.